

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le chemin même de Bonivard, absolument fortuite ; il y a des coïncidences qui enchaînent les faits. D'ailleurs, dans l'esprit du duc, le prieur était dès longtemps décrété de prise de corps. Des circonstances qui demeurent imprécises firent que le destin s'accomplit à Sainte-Catherine, où, suivant le mot dont Bonivard peint sa tragique aventure, il fut « happé » par les gens à la solde de Charles III.

Plaideur inconnu, solliciteur sans gloire à son passage à Moudon, François Bonivard tombait, à Chillon, dans la géhenne ducale. La veille, notre cité l'avait hébergé ; elle garde dans ses annales le nom de l'infortuné prieur de Saint-Victor.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 30 août 1922, à Payerne.

Le ciel ne souriait guère à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le 30 août 1922. Quand les sociétaires descendirent, à 10 h. 30, sur le quai de la gare de Payerne, où leur Comité les avait conviés en séance d'été, la pluie tombait en averses serrées, bien faites pour décourager les plus braves. Mais l'inclémence du temps n'empêcha pas la salle du Tribunal, aimablement mise à notre disposition par les autorités de Payerne, de se trouver trop petite pour contenir tous les auditeurs désireux d'entendre parler du passé de la capitale de la Broye.

M. Maurice Barbey ouvre la séance en saluant la présence de MM. Cornamusaz, préfet, Bosset, municipal, de MM. les pasteurs Hoffer, Meystre et Panchaud, de M. le directeur Ney. Il déplore l'absence due à la maladie de M. le juge de paix Vonnez, et fait des vœux pour sa guérison. Il salue les représentants de sociétés amies, MM. Arthur Piaget et Bovet, de Neuchâtel, Boleslas, de Genève, Ernest Cornaz, de la Société romande d'histoire, enfin MM. le général Béjot et le comte de Maigny, délégués par nos voisins de

Savoie, auxquels nous unissent une amitié que la guerre n'a fait que fortifier. Nos amis de Fribourg se font excuser et nous envoient leurs bons messages.

Les candidats suivants sont admis à l'unanimité :

M^{lles} Hélène Savary, maîtresse secondaire, Payerne.

Wahlen, maîtresse secondaire, Payerne.

MM. Alfred Rapin, Payerne.

Ernest Gingins, prof., Payerne.

Arthur Jeanrenaud, prof., Payerne.

Gustave Blankart fils, horloger, Payerne.

Henri Müller, instituteur, Payerne.

Henri Grobéty, instituteur, Payerne.

Benjamin Perrin, docteur, Payerne.

Fritz Weiss, comptable, Payerne.

Vonnez, juge de paix, Payerne.

Emile Meystre, pasteur, Payerne.

Alphonse Droz, pasteur, Constantine.

Robert Grasset, instituteur, Chevroux.

Jules Béraneck, directeur, Morges.

Henri Cornaz, député, Saint-Prex.

Pierre Rochat, licencié en droit, Lausanne.

M. Maxime Reymond parle ensuite du *Prieuré de Payerne au XIV^{me} siècle*, il donne un portrait infiniment vivant de la vie de Payerne au Moyen âge, ainsi que de l'activité brouillonne et malfaisante du prieur Jean de Grailly. Les lecteurs de la *Revue historique vaudoise* y retrouveront cette remarquable étude, pour en faire, ou en refaire, leur plaisir et leur profit.

M. le professeur Albert Burmeister connaît par le menu l'histoire de Payerne, où il enseigne. Il met ses auditeurs au courant des *Relations de Payerne avec les Confédérés*.

En une synthèse d'une clarté parfaite, M. Burmeister fait l'historique des rapports qui, dès 1343, unirent Payerne à la Suisse.

Ce travail, en tous points remarquable, paraîtra, lui aussi, dans notre *Revue historique*, où chacun sera heureux de le lire.

M. Robert Grasset, instituteur à Chevroux, n'était point inscrit au programme. Les sociétaires doivent la plus vive reconnaissance à M. Barbey qui, triomphant de la modestie de M. Grasset, l'a presque obligé à nous parler des *Fouilles lacustres* qu'il a entreprises à un et demi kilomètre de Cudrefin. M. Grasset nous dit le résultat de ses travaux avec la bonne grâce la plus parfaite ; son exposé limpide et vivant conquiert ses auditeurs ; de curieux objets lacustres, des dessins d'une étonnante précision illustrent et concrétisent sa fort belle conférence.

M. Louis Bosset, architecte et municipal, parle d'un monument qu'il connaît bien : l'*Abbatiale*. C'est un plaisir que d'entendre un homme à la fois aussi maître de son sujet et possédé par lui.

M. Maurice Barbey se fait l'interprète de tous, en remerciant chaleureusement les conférenciers, qui par la façon remarquable dont ils ont présenté leurs travaux, ont fait de cette séance, au point de vue histoire, une belle séance. Les sociétaires se transportent ensuite à l'Abbatiale, où M. Bosset reprend, sur le terrain, si l'on peut dire, sa conférence sur le vénérable monument.

A une heure, dans la grande salle à manger de l'Hôtel de l'Ours, un excellent dîner réunit plus de soixante convives. Au dessert, M. le préfet Cornamusaz, dans un discours plein d'humour, nous apporte le salut de la ville de Payerne. M. le comte de Maigny nous dit des choses fort aimables de la part de nos amis savoisiens. M. Arthur Piaget, dans une allocution pleine d'esprit, parle au nom de nos amis de Neuchâtel ; il invite les sociétaires à venir nombreux en septembre à Auvernier où la Société neuchâteloise d'histoire tiendra ses assises.

L'on quitte l'Ours pour retourner à l'Abbatiale ; dans les souterrains cette fois ; la municipalité de Payerne y offre de généreux vins de Lavaux qui sont fort appréciés. Puis un auto-camion nous emporte à Ressudens, où un accueil chaleureux nous est réservé. L'Eglise de la localité est en reconstruction ; M. Bosset, toujours infatigable,

explique aux sociétaires captivés la restauration de l'édifice ; restauration dont il a été chargé ainsi que de celle de l'Abbatiale. Puis M. le pasteur Gérard Savary fait, avec une amabilité charmante, les honneurs de sa cure. Une collation y est servie, due à la munificence du Conseil de paroisse, de la commune de Grandcour et des dames de Missy. Aux deux premiers nous sommes redevables d'excellentes bouteilles, les dernières avaient confectionné de succulentes friandises, notamment des gâteaux au sucre qui leur assurent notre reconnaissance éternelle. M. Maurice Barbey l'exprime du reste en notre nom ; M. le juge Boleslas prend la parole au nom de la Société genevoise d'histoire ; MM. Savary et Ruchat, syndic de Grandcour ont de très aimables paroles à notre adresse. L'on n'oublie point d'évoquer la mémoire d'Abraham Ruchat, l'historien de la Réformation, bourgeois de Grandcour, et dont le syndic actuel est un descendant. Cependant la trompe du camion-automobile rappelle à tous les exigences de l'horaire. Le temps qui s'était « arrangé » vers 2 h. de l'après-midi, se « maintient » au grand contentement de chacun. Le véhicule s'ébranle, des adieux s'échangent, des chapeaux s'agitent. Un instant à Payerne encore, pour prendre congé d'amis payernois qui ont été charmants et dévoués, et le train de la Broye nous emporte, d'une allure assurée et paisible, à son habitude, vers le Léman. Et nous devisons, dans le wagon, de la charmante journée maintenant passée. Nous avons éprouvé les bienfaits de la si cordiale hospitalité broyarde, si justement connue. Tous, autorités, population, particuliers, à Payerne, à Ressudens, ceux de Grandcour et de Missy, ont rivalisé d'amabilité à notre égard. Et nous tenons ici à leur dire le très grand plaisir qu'ils ont réservé aux membres de la Société vaudoise d'histoire, le bon souvenir qu'ils gardent de la journée de Payerne, et leur vive reconnaissance.

Le secrétaire : Marius PERRIN.
